

## Avenir de l'INRA et mission Chevassus-Au-Louis

*Le 11 juillet, s'est tenu au Ministère en charge de l'Agriculture, le Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Agricole, Agroalimentaire et Vétérinaire (CNESERAAV) ; son ordre du jour portait uniquement sur la mission confiée à Bernard Chevassus-Au-Louis autour des voies de modernisation de l'enseignement supérieur et de la recherche agronomique (en présence de l'intéressé).*

*La CFDT y était représentée à la fois parmi les enseignants et les chercheurs.*

A la demande des Ministères chargés de l'Agriculture et de la Recherche, B. Chevassus-Au-Louis est chargé d'**examiner les modalités d'un rapprochement entre l'Enseignement Supérieur Agricole, la Recherche Agronomique (au sens large de l'expression) et le Développement Agricole**, " dans le respect des missions de chacun ". Il s'agirait de faire une " construction collective et ouverte " pour permettre un meilleur fonctionnement en terme de gouvernance, sans toucher au statut.

La CFDT, dans un contexte lourd de multiples réformes de la recherche publique depuis plusieurs mois, est favorable à une réflexion large sur une meilleure coordination nationale entre enseignement et recherche dans nos domaines de compétence, **sans modification des statuts ou réduction des prérogatives des organismes**.

**La mission doit clarifier les objectifs à atteindre**, pour que chacun puisse mieux comprendre les enjeux d'un éventuel montage institutionnel. Par ailleurs, la précipitation actuelle, ajoutée aux modifications du contexte, altère les conditions de travail du personnel, tant à l'INRA que dans l'Enseignement Supérieur.

Pour la CFDT, il s'agit d'articuler les réseaux nationaux de réflexion et de pilotage thématiques avec les pôles régionaux chargés de la mise en œuvre des politiques (réponse à la demande sociale, politique d'UMR à renforcer, ...).

Les objectifs étant définis, les modalités de rapprochement devraient faire l'objet d'une large concertation permettant d'enrichir la réflexion par le dialogue.

Cela ne semble pas être la méthode retenue. B. Chevassus-Au-Louis, souhaitant indiquer ses choix en premier lieu aux 2 ministres concernés, ne mettra pas ses propositions en débat. L'expression des salariés des secteurs se fera en amont par l'intermédiaire du dialogue social dans leur organisme qui transmettra (!!!) ou par des contributions directes. Si la proposition institutionnelle du missionnaire est retenue par les ministres, la concertation pourra s'ouvrir.

### Curieuse conception de la démocratie !

En fait, **c'est bien de l'avenir de l'INRA dont il est question**. Pour la CFDT, les solutions possibles pour une meilleure concertation entre Enseignement Supérieur et Recherche n'ont pas toutes les mêmes conséquences sur le rôle ultérieur des organismes.

Aucune information n'a pu être obtenue sur les solutions juridiques possibles et leur impact. Par exemple, nous savons qu'un EPCS (Etablissement Public de Coopération Scientifique, outil mis en place par le Pacte pour la recherche en 2006 pour servir de support aux PRES), formule proposée dans l'annexe de la lettre de mission de B. Chevassus-Au-Louis, se voit déléguer des prérogatives alors enlevées aux organismes adhérents, après consultation du Conseil d'Administration de ceux-ci (7 représentants du personnel sur une trentaine de membres à l'INRA) ; avec des EPCS régionaux (supra université) et un EPCS national de conception de programmes (s'il peut exister, ce qui n'est pas évident), quelles certitudes pour le maintien de l'INRA, alors devenu " tronc " plus ou moins creux entre la stratégie scientifique nationale et la déclinaison locale ? A l'inverse, un GIP (Groupement d'Intérêt Public), souhaité par AgroParisTech par exemple, est une personne morale certes de moindre poids ;

mais il maintient les prérogatives de chacun et permet de mettre en commun des actions sans en perdre la maîtrise ...

L'impression majeure est que ce projet, d'apparence constructif, est en fait adaptatif, voire défensif : il vise principalement, pour l'activité de recherche, à se donner les moyens de proposer des projets à l'ANR ou des critères d'évaluation à l'AERES en pesant plus lourd. Il faudrait pourtant **discuter entre autre, des possibilités** pour les chercheurs **de déposer des HDR, de réaliser des thèses ou de mieux se concerter avec l'enseignement supérieur**, dès le niveau Master, pour contribuer à la formation des jeunes dont la Recherche a besoin.

**Pour un Enseignement Supérieur et une Recherche agronomique et vétérinaire mieux construits, ouvrons la concertation à tous les organismes concernés, impliquons l'ensemble du personnel, mettons en débat tous les enjeux, sans exclusive.**